



Rapport final Calcul des indicateurs FSE/IEJ 2014-2018

15 avril 2019

**Cette enquête a été cofinancée par l'Union Européenne
(Fonds Social Européen)**

TABLE DES MATIERES

1. Cadre méthodologique de référence	3
1.1 Indicateurs pouvant être suivis par voie d'enquête	3
1.2 Cadre méthodologique de conduite des enquêtes	4
1.3 Consolidation des résultats	7
2. Modalités de conduite des enquêtes	8
2.1 Périmètre des enquêtes	8
2.2 Répartition des participants par priorité d'investissement	9
2.3 Protocole de l'enquête	11
2.4 Fiche signalétique de l'enquête par PI	11
2.5 Critères de stratification	12
2.6 Questionnaire	12
2.7 Terminologie	12
2.8 Redressement des indicateurs	13
3. Résultats des indicateurs	13
3.1 FSE	14
3.2 IEJ	20
4. Marges d'erreur	22
4.1 FSE	22
4.2 IEJ	23
5. Analyse des résultats	24
5.1 Évolution du taux d'emploi à la sortie pour les chômeurs/inactifs à l'entrée	24
5.2 Pérennité des emplois occupés 6 mois après la sortie	25
5.3 Évolution de l'emploi durable 6 mois après la sortie	26
5.4 Notoriété du FSE et perception de ses effets par les participants	27
6. Conclusions	32

1. Cadre méthodologique de référence

1.1 Indicateurs pouvant être suivis par voie d'enquête

Le présent document a pour objet de présenter le cadrage méthodologique et technique pour la réalisation des enquêtes à mener pendant la programmation 2014-2020 sur le devenir des participants, 6 mois après la sortie d'une action aidée par le PO FSE 2014-2020. Une action est une opération FSE ayant une date d'entrée et une date de sortie, des informations sont recueillies à la sortie immédiate, et d'autres à 6 mois.

Le calcul de ces indicateurs est obligatoire et prévu par les règlements européens. Il concerne quatre types d'indicateurs. Ces quatre types d'indicateurs peuvent être renseignés sur échantillons selon des temporalités différentes. On note également la présence d'un indicateur spécifique supplémentaire (R16) propre à la région Rhône-Alpes et qui concerne la priorité d'investissement 8.3.

▶ 3 indicateurs communs IEJ de résultats de Long Terme (situation 6 mois après la sortie)

- Participants en formation, éducation ou apprentissage (CR_IEJ10)
- Participants en emploi (CR_IEJ11)
- Participants en emploi indépendant (CR_IEJ12)

▶ 4 indicateurs communs FSE de résultats de Long Terme (situation 6 mois après la sortie)

- Participants en emploi (CR06)
- Participants avec une amélioration de la situation sur le marché du travail (CR07)
- Participants de plus de 54 ans en emploi (CR08)
- Participants défavorisés en emploi (CR09)

▶ 1 indicateur spécifique R16 (situation 24 mois après la sortie)

- Participants ayant créé ou repris une activité

Les échantillons ne doivent pas être déséquilibrés au profit d'une année particulière : la Commission recommande de collecter ces données régulièrement.

Ces indicateurs doivent être renseignés deux fois dans la période de programmation, en **2019**, dans le RAMO 2018, et en **2025**, dans le rapport final.

1.2 Cadre méthodologique de conduite des enquêtes

Le cadre méthodologique en matière de représentativité fait référence aux méthodes de statistiques publiques utilisées par EUROSTAT¹.

Ce cadre de référence méthodologique a été décliné pour le FSE dans l'Annexe D « *Practical guidance on data collection and validation* » au chapitre 4.6 : « *Representative sampling* ».

Constitution des échantillons

L'échantillon doit être constitué par sondage aléatoire (la méthode des quotas est proscrite). La préférence de la Commission va à un sondage aléatoire stratifié (cf. annexe).

Tableau 1

Nom de l'indicateur FSE	Population de référence (critères à prendre en compte à l'entrée dans l'action)	Échantillon représentatif à partir des critères suivants (guidances UE)
Personne en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR06)	- chômeurs - inactifs	1a) chômeur 1b) inactif 2) âge 3) niveau d'éducation 4) situation du foyer
Personne dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée, 6 mois après la fin de sa participation (CR07)	- en emploi	1) âge 2) niveau d'éducation 3) situation du foyer
Personne âgée de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR08)	- chômeurs - inactifs de plus de 54 ans	1a) chômeur 1b) inactif 2) niveau d'éducation 3) situation du foyer
Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR09)	Échantillon représentatif des personnes défavorisées à savoir : - personnes vivant dans un ménage ou personnes n'est en emploi - personnes vivant dans un ménage monoparental avec des enfants à charge - migrants - personnes d'origine étrangère - personnes handicapées - personnes sans domicile fixe ou à risque d'exclusion	1a) chômeur 1b) inactif 2) âge 3) niveau d'éducation 4) situation du foyer

¹ ESS standard for quality reports, EUROSTAT, 2009 et Eurostat sampling reference guidelines - Introduction to sample design and estimation techniques 2008

	<p>- personnes allocataires d'un minimum social sans bénéficier d'une reconnaissance officielle d'un handicap</p> <p>- personnes dont l'adresse est située sur le territoire d'une Zones de revitalisation rurale</p> <p>- personnes avec un niveau d'éducation = CITE 0</p> <p><i>NOTA : le suivi des minorités n'étant pas réalisé au niveau individuel, ces personnes ne sont pas intégrables en tant que tel dans l'échantillon</i></p>
--	---

Nom de l'indicateur IEJ	Population de référence (critères à prendre en compte à l'entrée dans l'action)	Échantillon représentatif à partir des critères suivants (guidances UE)
Participant en formation, éducation ou apprentissage (CR_IEJ10)	Tous les participants	Chômeurs et inactifs hors éducation Âge, si 25-29 Niveau d'éducation Situation du foyer
Participants en emploi (CR_IEJ11)		
Participants en emploi indépendant (CR_IEJ12)		

Nom de l'indicateur spécifique	Population de référence (critères à prendre en compte à l'entrée dans l'action)	Échantillon représentatif à partir des critères suivants (guidances UE)
Personne ayant créé ou repris une entreprise existante au cours des 24 mois après la fin de sa participation (R16)	<ul style="list-style-type: none"> - Chômeurs - Inactifs - En emploi 	<ul style="list-style-type: none"> 1a) chômeur 1b) inactif 1c) en emploi 2) âge 3) niveau d'éducation 4) situation du foyer

Précision attendue

Pour répondre à l'exigence de la Commission Européenne, la mesure des indicateurs s'effectuera selon une **méthode probabiliste de stratification**.

La **marge d'erreur** ne doit pas dépasser **2%**, soit pour un résultat de type 50%, l'intervalle de confiance sera de [48-52]. A noter cet objectif de marge d'erreur est particulièrement ambitieux. Sur des tailles importantes de population de référence, le passage de 3% à 2% conduit à doubler le nombre de réponses à obtenir (voir tableau en page suivante).

Pour rappel, les guidances européennes indiquent que les indicateurs sont calculés (et reportés dans le RAMO) par PI :

→ Page 19 de la guidance UE sur le suivi et l'évaluation :

*As with all common ESF and YEI indicators, values **are to be reported (and therefore the relevant samples drawn) at the level of the investment priority** and broken down by gender and - except in the case of YEI indicators - by category of region.*

Ceci implique que ce taux de 2% de marge d'erreur devrait idéalement être assuré à ce niveau. Toutefois, ces guidances précisent qu'un taux **jusqu'à 5%** est acceptable et doit faire l'objet d'actions d'amélioration (page 19 de la guidance sur le suivi et l'évaluation). A noter que le calcul des indicateurs sur des sous-groupes doit lui-aussi présenter un certain niveau de fiabilité (non explicitement précisé dans la guidance ne peut dépasser 10% si ce sous-groupe représente plus de 10% de la population de référence). Mais la nature des sous-groupes (et variables de stratification), à savoir le sexe et la catégorie de région ne permettra probablement pas d'avoir recours à cette disposition.

A noter que ce taux doit être assuré pour les chiffres transmis à la Commission donc en 2019 et en 2025 **par consolidation des résultats**, avec une marge d'erreur inférieure à 2% pour les valeurs 2019 et 2025.

1.3 Consolidation des résultats

Indicateur en commun FSE

Pour consolider les résultats de nos indicateurs sur les 3 vagues, nous avons affecté pour chaque vague un poids P avec :

$P = (\text{nombre de participants de la vague}) / (\text{nombre total de participants total sur les 3 vagues})$

Soit P1, P2, P3 les poids respectifs associés à la vague 1, vague 2 et vague 3.

Le calcul de l'indicateur consolidé est donné par la formulation suivante :

Indicateur global = $P1 * \text{Indicateur V1} + P2 * \text{Indicateur V2} + P3 * \text{Indicateur V3}$

Avec une précision < 2%.

Cette consolidation donne à chaque vague un poids proportionnel à son poids (le nombre de participants réel quelle que soit la taille d'échantillon retenue pour chacune des 3 vagues). Cette méthode a été appliquée pour les indicateurs en commun au sein de chaque priorité d'investissement.

Indicateur spécifique R16 à 24 mois

Pour l'indicateur spécifique, nous avons 2 vagues à consolider.

De la même manière, nous avons affecté pour chaque vague un poids P avec :

$P = (\text{nombre de participants de la vague}) / (\text{nombre total de participants total sur les 2 vagues})$

Soit P1, P2 les poids respectifs du R16 associés à la vague 1 et la vague 2.

Le calcul de l'indicateur consolidé est donné par la formulation suivante :

Indicateur global = $P1 * \text{Indicateur V1} + P2 * \text{Indicateur V2}$

Avec une précision < 2%.

2. Modalités de conduite des enquêtes

2.1 Périmètre des enquêtes

Indicateurs FSE

3 vagues ont été effectuées pour la collecte des données permettant de renseigner les indicateurs FSE pour le RAMO 2018 :

- ▶ Vague 1 : les participants dont la date de sortie est entre 01/01/2014 et 30/06/2016
- ▶ Vague 2 : les participants dont la date de sortie est entre le 01/07/2016 et le 30/06/2017
- ▶ Vague 3 : les participants dont la date de sortie est entre le 01/07/2017 et le 30/06/2018

La consolidation de ces 3 vagues a permis le calcul des indicateurs FSE sur la période 2014-2018.

Indicateur spécifique R16

2 vagues ont été effectuées pour la collecte des données permettant le calcul de l'indicateur spécifique R16 pour le RAMO 2018 :

- ▶ Vague 1 : les participants dont la date de sortie est entre 01/01/2014 et 31/03/2015
- ▶ Vague 2 : les participants dont la date de sortie est entre le 01/04/2015 et le 31/12/2016

L'indicateur spécifique R16 a été obtenu en consolidant ces 2 vagues.

Indicateurs IEJ

Les indicateurs IEJ sont à renseigner annuellement et sans consolidation. Nous avons donc effectué 3 vagues annuelles et présentons dans ce rapport les résultats de la 3^e vague :

- Vague 1 : les participants dont la date de sortie est entre 01/01/2014 et 30/06/2016
- Vague 2 : les participants dont la date de sortie est entre le 01/07/2016 et le 30/06/2017
- Vague 3 : les participants dont la date de sortie est entre le 01/07/2017 et le 30/06/2018

Pour les différents indicateurs, sont exclus les participants n'ayant pas de numéro de téléphone. Une étape d'enrichissement de la base a précédé cette étape lors de la réception des fichiers finaux.

Pour les participants bénéficiant de plusieurs actions : nous gardons la dernière action, c'est-à-dire que l'on interroge le participant sur sa situation 6 mois après la fin de cette action.

2.2 Répartition des participants par priorité d'investissement

Nous présentons ci-dessous la consolidation des populations pour les différentes priorités d'investissement sur les trois vagues.

Indicateurs FSE + R16

Tableau 4 : Participants FSE dont la date de sortie est comprise entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2018

PI	Base reçue	Téléphones manquants	Exclusions (dédoublonnage)	Population retenue
RA 8.3	12995	287	830	11878
RA 10.3	12812	1044	268	11500
RA 8.3 / R16 (sur 2 vagues)	6020	12	307	5701
RA 8.5	1249	52	15	1182
AUV 8.3	4029	230	675	3124
AUV 10.3	7361	1715	58	5588
Total	44466	3340	2153	38973

Le nombre total des participants FSE sur la période 1^{er} janvier 2014 – 30 juin 2018 est de **44466** participants. Nous avons retenu **38973** participants uniques (suppression des doublons) et dont les informations obligatoires sont correctement renseignées, soit 88% de l'ensemble des contacts.

Tableau 5 : Répartition des participants selon leurs situations à l'entrée

PI	Base	Dont chômeurs/inactifs à l'entrée	Dont en emploi à l'entrée
RA 8.3	11878	62%	38%
RA 10.3	11500	100%	0%
RA 8.3 / R16 (sur 2 vagues)	5701	62%	38%
RA 8.5	1182	0%	100%
AUV 8.3	3124	85%	15%
AUV 10.3	5588	34%	66%
Total	38973	69%	31%

Au global, **69%** des participants sur l'ensemble des PI **sont chômeurs/inactifs** à l'entrée contre **31% d'actifs**. Cette répartition varie selon la PI, avec certaines spécificités. Par exemple, la PI RA 8.5 est uniquement dédiée aux actifs tandis que la PI RA 10.3 est réservée aux chômeurs/inactifs.

Tableau 6 : Effectif population (Vague1 + Vague 2 + Vague 3) par indicateur

PI FSE Vague 1 + Vague 2 + Vague 3	Indicateurs en commun				Indicateur spécifique
	La population des participants à interroger concernés par l'indicateur CR06	La population des participants à interroger concernés par l'indicateur CR07	La population des participants à interroger concernés par l'indicateur CR08	La population des participants à interroger concernés par l'indicateur CR09	R16
RA 8.3	735	4493	901	3403	5701
RA 10.3	11500	-	476	6382	
RA 8.5	-	1182	-	-	
AUV 8.3	2650	474	258	1324	
AUV 10.3	1896	3692	57	961	
Total	16781	9847	1692	12070	5701

Indicateurs IEJ

Tableau 7 : Participants IEJ par vague

	Base reçue	Téléphones manquants	Exclusions (dédoublonnage)	Population retenue
AUV 8.2 Vague 1	2089	942	76	1071
AUV 8.2 Vague 2	83	41	0	42
AUV 8.2 Vague 3	525	137	11	377

2.3 Protocole de l'enquête

Canal utilisé : téléphone

Les enquêtes ont été réalisées en 3 vagues :

- ▶ Vague 1 : 18 avril au 6 mai 2017
- ▶ Vague 2 : 24 avril au 25 mai 2018
- ▶ Vague 3 : 16 janvier au 22 mars 2019

2.4 Fiche signalétique de l'enquête par PI

Tableau 8 : Bilan des volumes de répondants et déroulement de l'enquête par PI (au global pour les indicateurs FSE et par année pour l'IEJ)

	Population globale retenue	Nombre d'entretiens réalisés	Refus de répondre	Faux numéros	Hors cible	Fichier exploitable
Auvergne						
Enquête IEJ 2017	1071	437	48 (4%)	205 (19%)	5 (0%)	813
Enquête IEJ 2018	42	29	1 (2%)	2 (4%)	0	39
Enquête IEJ 2019	377	240	2 (1%)	28 (7%)	2 (1%)	345
Enquête Priorité d'action 8.3	3124	1594	185 (6%)	126 (4%)	92 (3%)	2721
Enquête Priorité d'action 10.3	5588	2298	224 (4%)	466 (8%)	109 (2%)	4789
Rhône Alpes						
Enquête Priorité d'action 8.3	11878	4619	572 (5%)	451 (4%)	439 (4%)	10416
Enquête Priorité d'action 8.5	1182	552	80 (7%)	37 (3%)	102 (9%)	963
Enquête Priorité d'action 10.3	11500	3803	204 (2%)	585 (5%)	145 (1%)	10566
Rhône Alpes						
Enquête Indicateur spécifique	5701	1928	101 (2%)	133 (2%)	68 (1%)	5399
Total FSE	38973	14394	1366 (4%)	1798 (5%)	955 (2%)	34854
Total IEJ	1490	706	51 (3%)	235 (2%)	7 (0%)	1197
Global	40463	15100	1417 (4%)	2033 (7%)	962 (2%)	36051

15100 participants interrogés
(4100 Vague 1 + 4478 Vague 2 + 6522 Vague 3)
Réponses enregistrées
Via

 Téléphone sur le plateau internalisé de LVDC
Système CATI

Enquête réalisée entre le 18 avril et le 06 mai 2017 pour la vague 1, entre le 24 avril et le 25 mai 2018 pour la vague 2 et entre le 16 janvier 2019 et le 22 mars 2019.

2.5 Critères de stratification

Les indicateurs sont calculés sur la base d'un échantillon représentatif avec une stratification obligatoire sur le sexe. Les valeurs des indicateurs sont également liées au niveau d'éducation, à l'âge et la situation sociale non défavorisée/défavorisée.

De ce fait, nous avons retenu 4 variables de stratification :

1. Sexe

- Homme
- Femme

2. Âge

- Moins de 25 ans
- 25-39 ans
- 40-54 ans
- Plus de 54 ans

3. Niveau d'éducation

- CITE 0-1-2
- CITE 3-4
- CITE 5 à 8

4. Situation sociale

- Non défavorisé
- Défavorisé

2.6 Questionnaire

Quatre questionnaires ont été conçus pour la collecte des données :

- ▶ Un questionnaire pour les indicateurs CR06, CR08, CR09, **adressé aux participants au chômage ou inactifs à l'entrée dans l'opération**
- ▶ Un questionnaire pour l'indicateur CR07, **adressé aux participants en emploi à l'entrée dans l'opération**
- ▶ Un questionnaire pour l'indicateur spécifique R16
- ▶ Un questionnaire pour les indicateurs CR10, CR11, CR12, **adressé aux participants IEJ**

2.7 Terminologie

▶ Personnes défavorisées

- Les **personnes qui vivent dans un ménage où personne ne travaille**
- Les **personnes qui vivent dans un ménage où personne ne travaille avec des enfants à charge** (jeune de moins 18 ans ou jeune inactif de 18 à 24 ans vivant avec au moins un parent)
- **Les personnes vivant dans une famille monoparentale** (ménage incluant un seul adulte (individu âgé de 18 ans ou plus) **avec des enfants à charge**

- **Les personnes étrangères et migrantes** (personne née à l'étranger, dans un autre état membre ou dans un pays tiers, résidant sur le territoire national depuis au moins un an ou pour une période d'au moins un an, indépendamment de la nationalité de la personne)
- **Les personnes handicapées**
- Les autres personnes défavorisées : **les participants n'ayant pas atteint le premier niveau d'éducation (CITE0), les personnes SDF ou en situation d'exclusion du logement, les allocataires des minimas sociaux**, ainsi que les personnes venant de **zones rurales revitalisées**, quand la zone de résidence est reconnue nationalement comme source de difficultés sociale

Depuis 2018, les informations liées au ménage ne sont plus collectées et par conséquent les personnes défavorisées seront définies en fonction des trois derniers critères ci-dessus.

- ▶ **En emploi** : indépendant, création d'entreprise, gérant, salarié, en CDI ou en CDD de 6 mois ou plus, en intérim ou en CDD de moins de 6 mois, emploi aidé, contrat d'apprentissage.
- ▶ **Formation** : Formation, stage, reprise d'études

2.8 Redressement des indicateurs

A l'issue de l'enquête, les bases obtenues ont fait l'objet d'un redressement statistique selon la méthode de calage sur marge. Les variables utilisées pour ces redressements sont donc : le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la situation sociale, la situation à l'entrée de l'action.

Le niveau de confiance des focus sur certaines sous populations (ex : plus de 54 ans), peut conduire à des marges d'erreur supérieures à 2%.

3. Résultats des indicateurs

Les valeurs des indicateurs présentés ci-après constituent des estimations statistiques réalisées via la méthode présentée en section précédente (extrapolation auprès d'un échantillon de participants puis redressement).

Si les indicateurs communs doivent être calculés en volumes, les résultats de l'enquête sont également présentés en pourcentages dans cette note pour une meilleure compréhension des résultats.

3.1 FSE

Le FSE est concerné par 4 indicateurs de résultats à long terme.

Pour rappel, les chiffres présentés ci-après concernent l'ensemble des participants sortis entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2018.

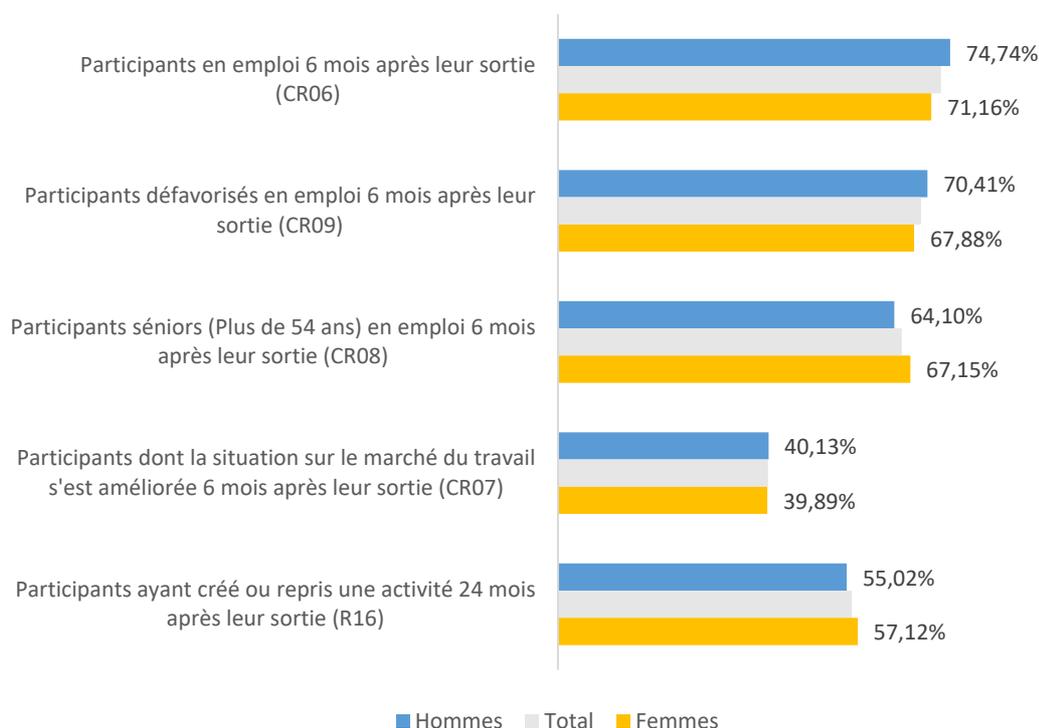
Indicateurs	Taux par PI					Effectifs bruts projetés *				
	RA 8.3	RA 10.3	RA 8.5	AUV 8.3	AUV 10.3	RA 8.3	RA 10.3	RA 8.5	AUV 8.3	AUV 10.3
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	72,99%	57,37%		77,54%	71,29%	5390	6598		2055	1352
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	69,20%	56,46%		73,75%	67,90%	2355	3603		816	652
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	65,52%	42,24%		64,49%	44,02%	590	201		166	25
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	40,03%		26,73%	45,78%	39,18%	1799		327	217	1447
Participants ayant créé ou repris une activité 24 mois après leur sortie (R16)	56,00%					3193				

* projection réelle du nombre de participants dans la population globale retenue de l'indicateur redressé.

Des écarts sont observés entre les PI et s'expliquent notamment par la nature des opérations et des publics couverts sous chacune des priorités d'investissement :

- Les participants sortis d'opérations soutenues dans le cadre de la PI Auvergne 8.3 affichent le plus fort taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois (77,54%).
- A l'inverse, seuls 57,37% des participants sortis d'opérations soutenues dans le cadre de la PI Rhône-Alpes 10.3 sont en emploi 6 mois après leur sortie.

RESULTATS PAR SEXE

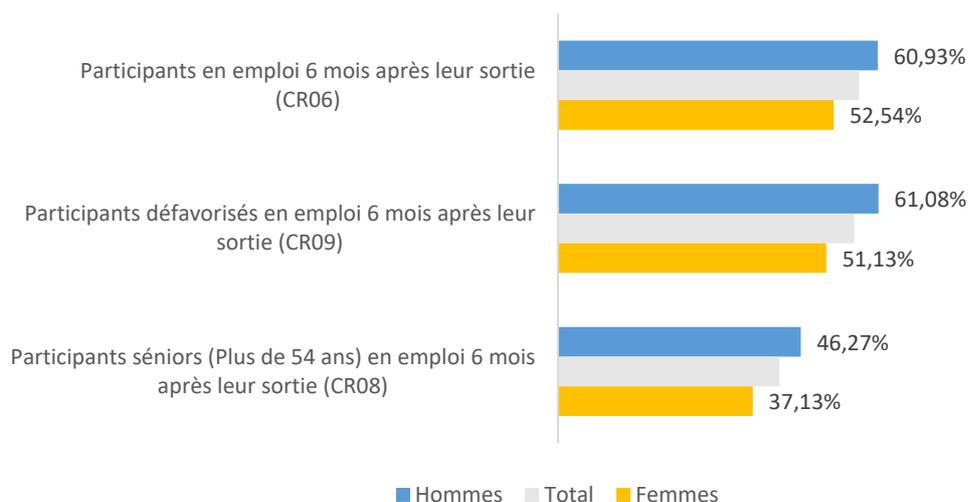


Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	74,74%	2816	71,16%	2574
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	70,41%	1257	67,88%	1098
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	64,10%	310	67,15%	280
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	40,13%	1024	39,89%	775
Participants ayant créé ou repris une activité 24 mois après leur sortie (R16)	55,02%	1677	57,12%	1516

D'après l'indicateur CR06, 75% des hommes sont en emploi 6 mois après la sortie de l'action, soit 2816 hommes dans la population. Chez les femmes le taux est de 71%, soit 2574 femmes.

Au sein de la population défavorisée, l'indicateur CR09 indique que 70% des hommes sont en emploi 6 mois après la sortie de l'action contre 68% des femmes.

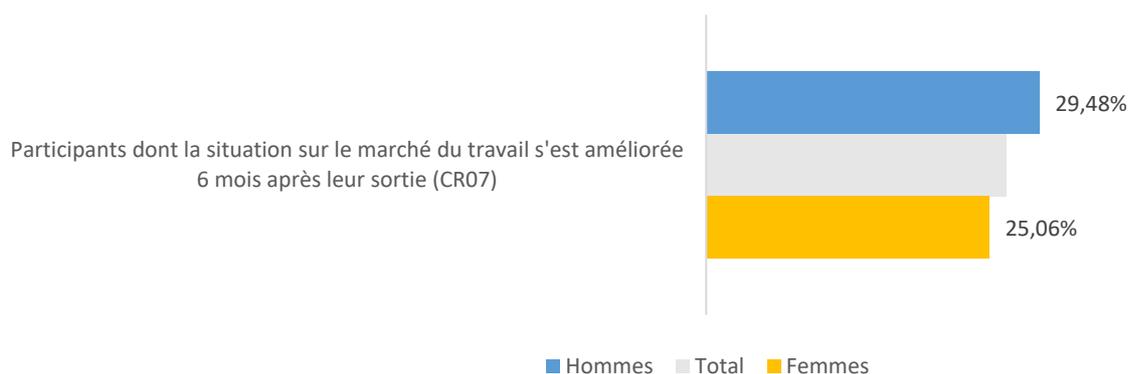
RESULTATS PAR SEXE



Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	60,93%	4035	52,54%	2562
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	61,08%	2091	51,13%	1512
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	46,27%	120	37,13%	81
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	NC			

L'indicateur CR06 indique que 61% des hommes ayant bénéficié d'une action relative à la PI RA 10.3 sont en emploi 6 mois après leur sortie, soit 4035 hommes. Ce taux est de 53% chez les femmes, soit 2562 femmes.

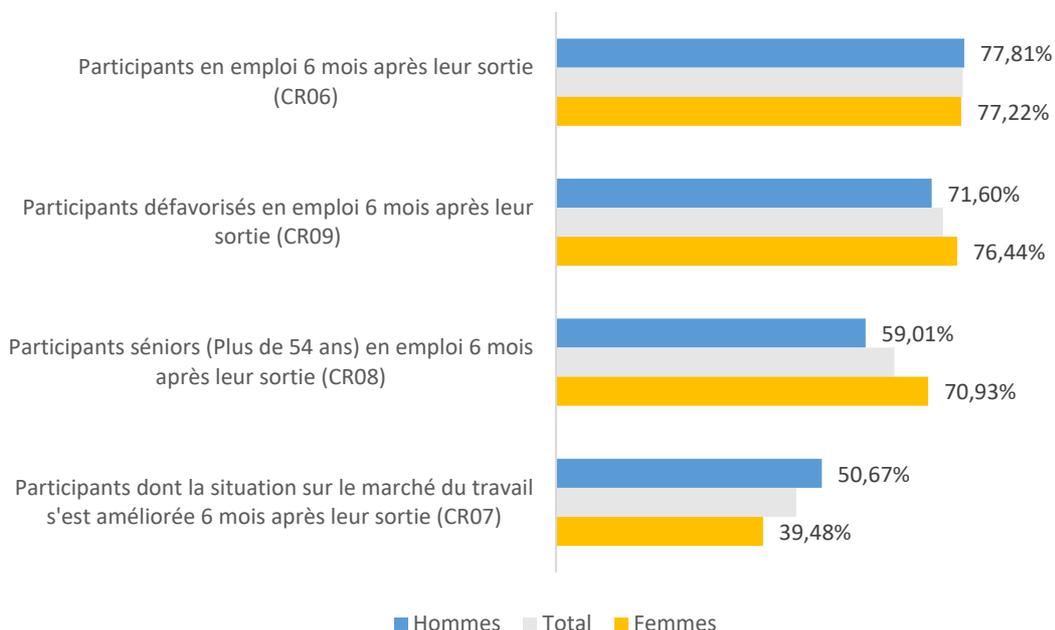
RESULTATS PAR SEXE



Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	NC			
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)				
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)				
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	29,48%	136	25,06%	191

Concernant la PI RA 8.5, l'indicateur CR07 montre que 29% des hommes ont vu leur situation sur le marché du travail s'améliorer 6 mois après leur sortie de l'action, soit 136 hommes. Le taux est de 25% pour les femmes, soit 191 femmes.

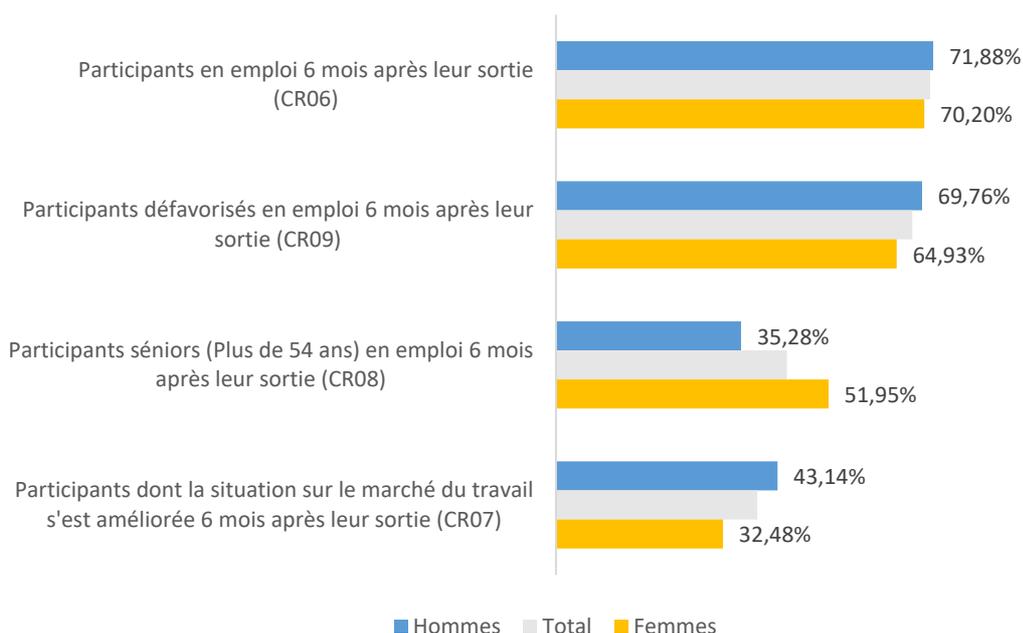
RESULTATS PAR SEXE



Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	77,81%	1137	77,22%	918
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	71,60%	447	76,44%	369
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	59,01%	81	70,93%	84
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	50,67%	135	39,48%	82

D'après l'indicateur CR07, 51% des hommes ont vu leur situation sur le marché du travail s'améliorer 6 mois après leur sortie de l'action, soit 135 hommes. Au sein de la population des femmes, ce taux est de 39% soit 82 femmes.

RESULTATS PAR SEXE



Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	71,88%	884	70,20%	468
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09)	69,76%	416	64,93%	236
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08)	35,28%	10	51,95%	15
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	43,14%	1001	32,48%	446

35% des hommes séniors ayant bénéficié d'une opération relative à la PI AUV 10.3 se trouvent en emploi 6 mois après leur sortie. Ce taux atteint les 52% chez les femmes séniors ayant bénéficié d'une action.

3.2 IEJ

Les indicateurs IEJ concernent uniquement la priorité d'investissement 8.2 du territoire de l'Auvergne, et sont à renseigner annuellement. Nous présentons ci-dessous les résultats de la Vague 3 pour ces indicateurs.

Participants sortis entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018 :

Base reçue	Téléphones manquants	Faux numéros	Population retenue
525	137	11	377

La taille de la population retenue est considérée comme faible, l'objectif a donc été d'interroger le maximum de participants. LVDC a interrogé 240 contacts sur les 377 disponibles, soit un taux de 64%.

Population retenue	Dont défavorisés	Échantillon global (CR10, CR11, CR12)	Dont défavorisés (CR09)
377	148	240	84

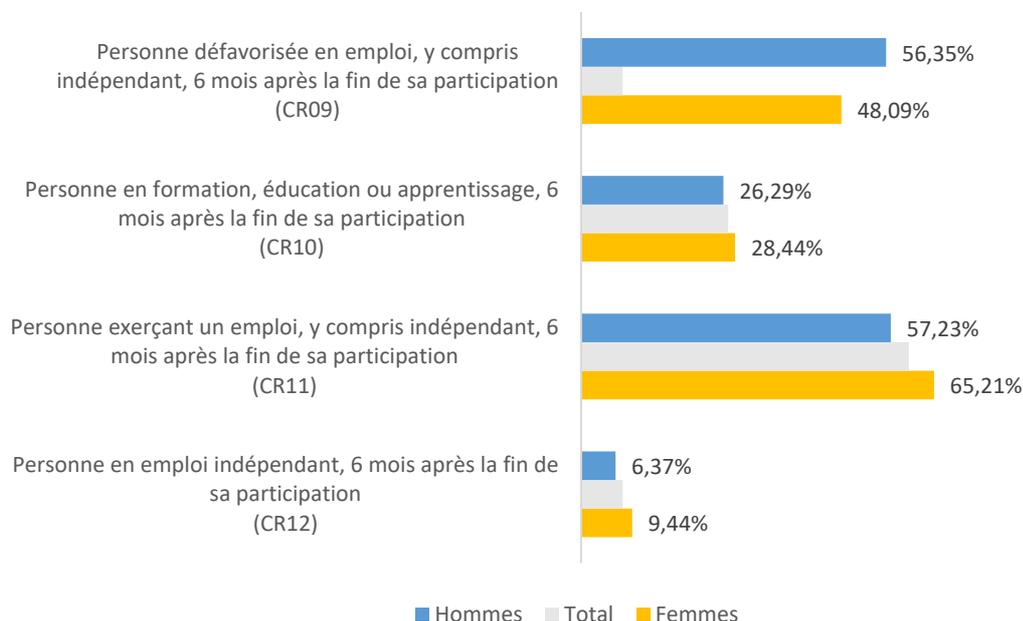
Parmi les 377 participants IEJ, 148 participants sont considérés comme défavorisés. Ils constituent la base de la population défavorisée permettant de calculer l'indicateur CR09. 84 participants défavorisés ont été interrogés, ils constituent donc l'échantillon permettant le calcul de cet indicateur.

Indicateurs IEJ	Taux par PI	Effectifs bruts projetés
Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR09)	54,06%	80
Personne en formation, éducation ou apprentissage, 6 mois après la fin de sa participation (CR10)	27,20%	103
Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR11)	60,59%	228
Personne en emploi indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR12)	7,67%	29

D'après l'indicateur CR09, 80 participants défavorisés ont été en emploi 6 mois après la fin de leur participation sur une population de 148.

D'après le tableau ci-dessus : 103 participants ont été en formation, éducation ou apprentissage 6 mois après la fin de leur participation (CR10), 228 personnes exercent un emploi (CR11) dont 29 un emploi indépendant (CR12).

RESULTATS PAR SEXE



Indicateurs	Hommes		Femmes	
	Taux	Effectifs bruts projetés	Taux	Effectifs bruts projetés
Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR09)	56,35%	59	48,09%	21
Personne en formation, éducation ou apprentissage, 6 mois après la fin de sa participation (CR10)	26,29%	58	28,44%	45
Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR11)	57,23%	125	65,21%	103
Personne en emploi indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR12)	6,37%	14	9,44%	15

D'après ce tableau, 26% des hommes sont en formation, éducation ou apprentissage 6 mois après la sortie de l'action, soit 58 hommes dans la population. Chez les femmes, le taux est de 28,44% soit 45 femmes.

4. Marges d'erreur

4.1 FSE

Indicateurs FSE	Marges d'erreur				
	RA 8.3	RA 10.3	RA 8.5	AUV 8.3	AUV 10.3
Participants en emploi 6 mois après leur sortie (CR06)	1%	1%		1%	2%
Participants défavorisés en emploi 6 mois après leur sortie (CR09) <i>sous-population</i>	2%	2%		2%	3%
Participants séniors (Plus de 54 ans) en emploi 6 mois après leur sortie (CR08) <i>sous-population</i>	4%	4%		6%	13%
Participants dont la situation sur le marché du travail s'est améliorée 6 mois après leur sortie (CR07)	2%		3%	5%	2%
Participants ayant créé ou repris une activité 24 mois après leur sortie (R16)	2%				

- ▶ Une marge d'erreur de 2% maximum est atteinte sur 10 indicateurs.
- ▶ **Pour l'ensemble des PI**, la marge d'erreur sur l'indicateur CR06 (participants chômeurs/inactifs en emploi 6 mois après leur sortie) ne dépasse pas les 2%. Même constat pour le CR09 hormis la PI 10.3 pour laquelle la marge d'erreur est de 3%.
- ▶ Le CR08 concerne la sous-population des chômeurs/inactifs de plus de 54 ans. La taille de cette sous-population est trop faible pour atteindre une précision élevée, mais comme le stipulent les guidances la précision ne doit pas dépasser 10% si la sous-population est supérieure à 10% de la population. Cette règle a bien été respectée pour le CR08 et le CR09.
- ▶ La sous-population CR08 pour la PI AUV 10.3 est de 57 personnes. Nous avons interrogé 30 personnes, soit 52%.
- ▶ Pour le CR07, une précision de 2% est atteinte pour les PI RA 8.3 et AUV 10.3.
- ▶ Cependant, pour la PI RA 8.5, la précision est de 3% pour le CR07 avec 58% de la population interrogée. La taille de la population ne permet pas d'atteindre les 2%.
- ▶ De même, pour la PI AUV 8.3, la précision est de 5% pour le CR07. La taille de la population est inférieure à 500. Nous avons interrogé environ 50% de la population. Les guidances européennes précisent dans le cas où la population est faible qu'un taux de 5% est acceptable.

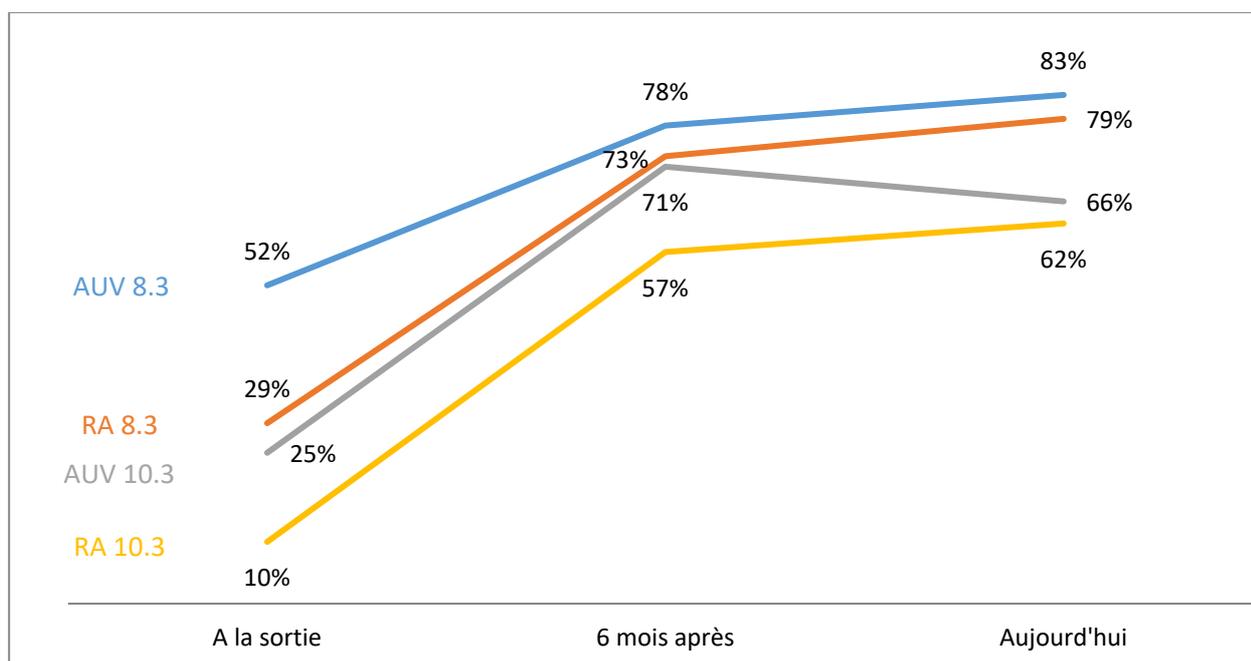
4.2 IEJ

Indicateurs IEJ	AUV 8.2
Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR09)	7%
Personne en formation, éducation ou apprentissage, 6 mois après la fin de sa participation (CR10)	3%
Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR11)	4%
Personne en emploi indépendant, 6 mois après la fin de sa participation (CR12)	2%

- ▶ Lors de cette 3^e vague, la population IEJ était composée de 377 participants, ce qui constitue une population faible.
- ▶ Parmi ces participants, nous en avons interrogé 240 soit 64% de la population.
- ▶ Ainsi, nous obtenons une marge d'erreur de 3% pour le CR10 et de 4% pour le CR11.
- ▶ Une marge d'erreur de 2% est même atteinte pour l'indicateur CR12.

5. Analyse des résultats

5.1 Évolution du taux d'emploi à la sortie pour les chômeurs/inactifs à l'entrée

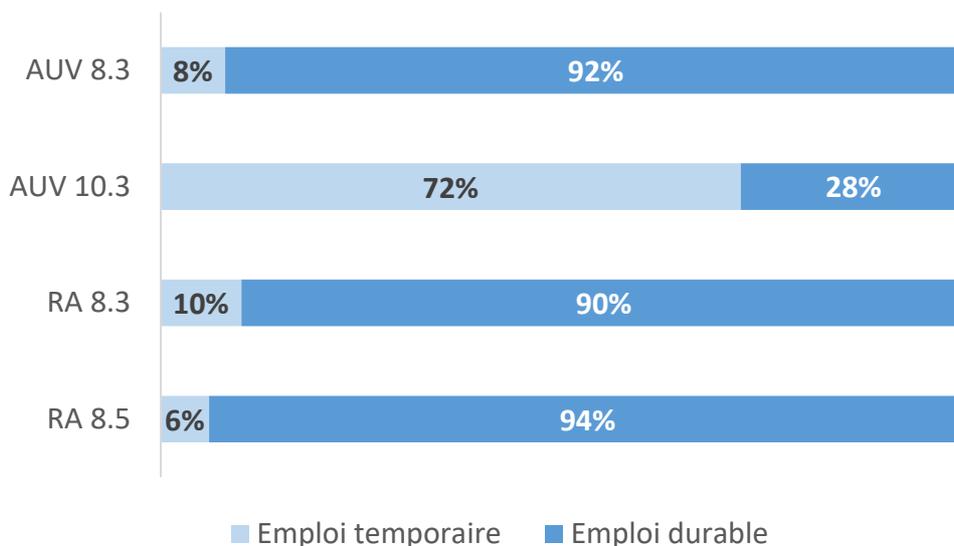


- Nous observons une **forte progression du taux d'emploi dans les 6 mois** qui suivent la sortie de l'action, quelle que soit la priorité d'investissement.
- Cette progression continue jusqu'au moment de l'enquête, pour l'ensemble des priorités d'investissement hormis la PI AUV 10.3.
- A noter que pour la PI AUV 8.3, **la moitié des participants occupaient déjà un emploi dès la sortie de l'action**. Ceci s'explique par la nature des actions de cette priorité d'investissement, qui aident à la création d'entreprises.

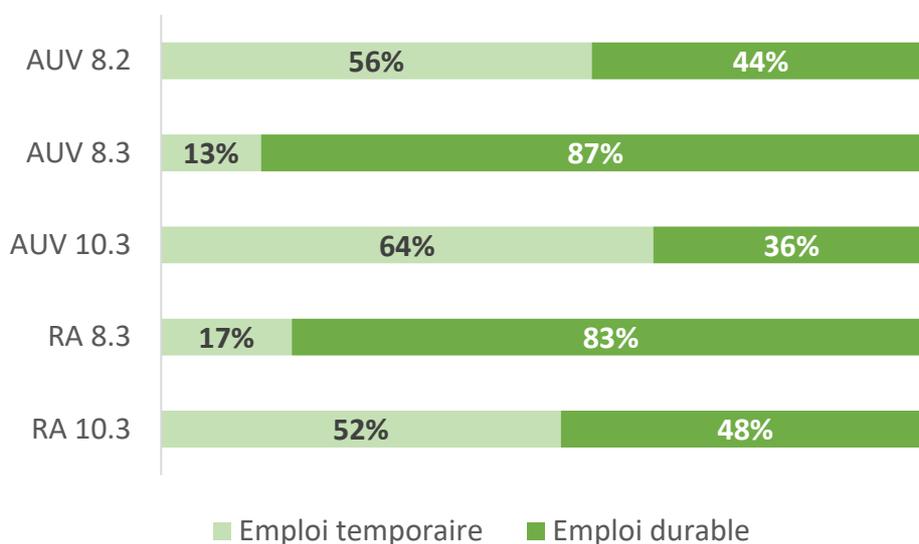
5.2 Pérennité des emplois occupés 6 mois après la sortie

Les graphiques ci-dessous présentent, par priorité d'investissement, la part d'emploi durable et d'emploi temporaire* pour les participants occupant un emploi 6 mois après la sortie de l'action.

Actifs à l'entrée



Chômeurs / inactifs à l'entrée



Base : Personnes en emploi 6 mois après la sortie de l'action

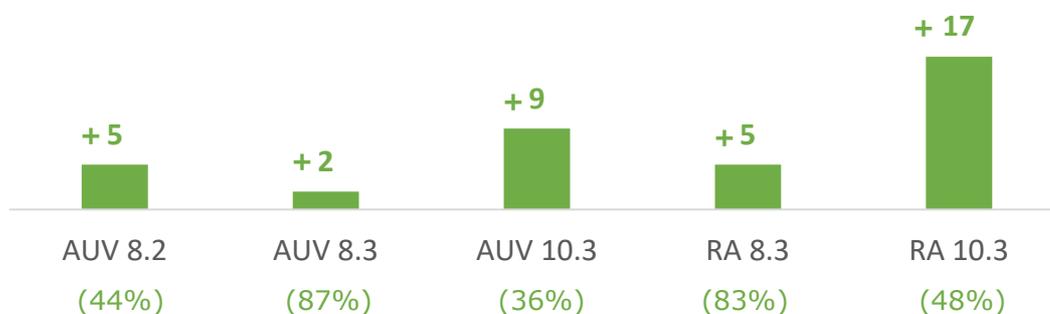
* Emploi durable = CDI, CDD de 6 mois ou plus, agent fonctionnaire titulaire, emploi aidé, indépendant/profession libérale/gérant d'entreprise/agriculteur

* Emploi temporaire = CDD de moins de 6 mois, emploi en intérim, emploi aidé

- D'après ces graphiques, **les participants issus des priorités d'investissement AUV 8.3 et RA 8.3 occupent davantage d'emplois durables** 6 mois après leur sortie que pour les autres PI, ceci s'explique par un fort taux de travailleurs indépendants dans cette priorité d'investissement.
- **La PI AUV 10.3** enregistre cependant le taux d'emploi durable le plus faible.

5.3 Évolution de l'emploi durable 6 mois après la sortie

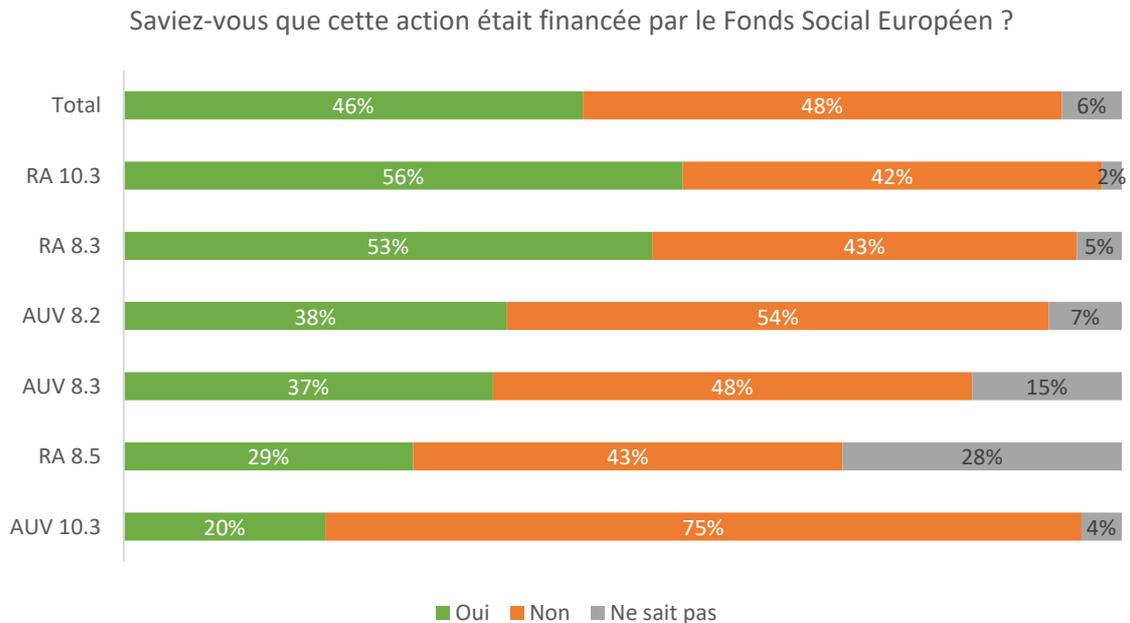
Chômeurs / inactifs à l'entrée



- **Le taux d'emploi durable** pour les participants chômeurs ou inactifs **a continué de progresser** au-delà des 6 mois qui suivent la sortie de l'action.
- **Au moment de l'enquête**, nous continuons à enregistrer une progression : +17 points pour la PI RA 10.3 et +9 points pour la PI AUV 10.3.
- Les taux d'emplois durables relatifs aux autres priorités d'investissement ont déjà atteint un niveau élevé au cours 6 mois suivant l'action et continuent à progresser.

5.4 Notoriété du FSE et perception de ses effets par les participants

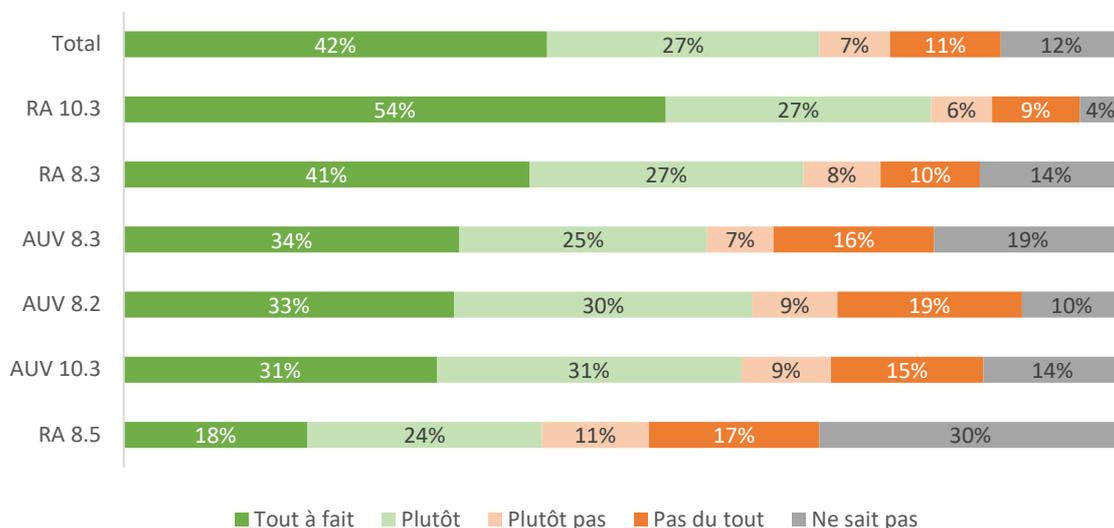
► Connaissance du financement de l'action par le FSE / IEJ



- Nous observons globalement qu'**une majorité des participants (54%) ignore que l'action dont ils ont bénéficié a été financée par le FSE.**
- Ce constat est particulièrement notable pour les deux PI AUV 10.3 et RA 8.5.
- La notoriété est largement meilleure pour le territoire Rhônalpin (+20 pts par rapport à l'Auvergne).
- Cependant pour les PI RA 8.5 (*Adaptation au changement des travailleurs des entreprises et des entrepreneurs*) et AUV 10.3, le taux de réponse négative (Non + Ne sait pas) est très élevé (respectivement 71% et 80%).

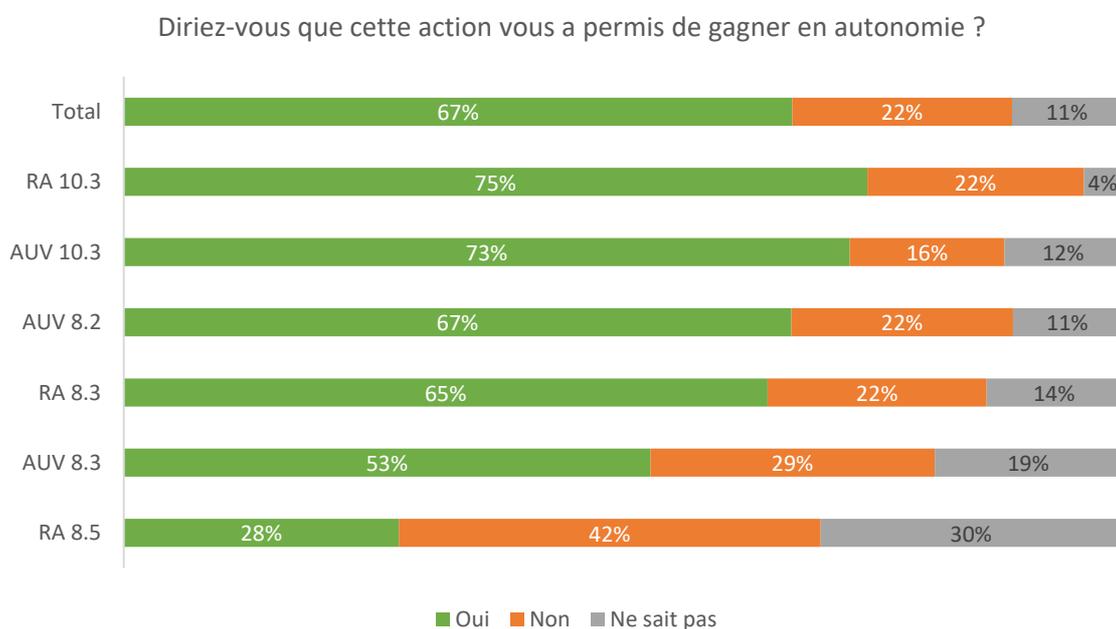
► Pertinence de l'action pour mieux définir le projet professionnel

A propos de cette opération, diriez-vous qu'elle vous a permis de mieux définir votre projet professionnel ?



- **Pour une majorité** des participants, l'opération a été pertinente dans la mesure où **elle a permis de mieux définir leur projet professionnel.**
- Avec un taux global avoisinant les 70% (Tout à fait + Plutôt), cela est particulièrement vrai pour la PI 10.3 du territoire rhônalpin (81%).
- Les taux de réponses positives pour les PI de l'Auvergne sont en retrait par rapport au territoire rhônalpin hormis la PI RA 8.5.

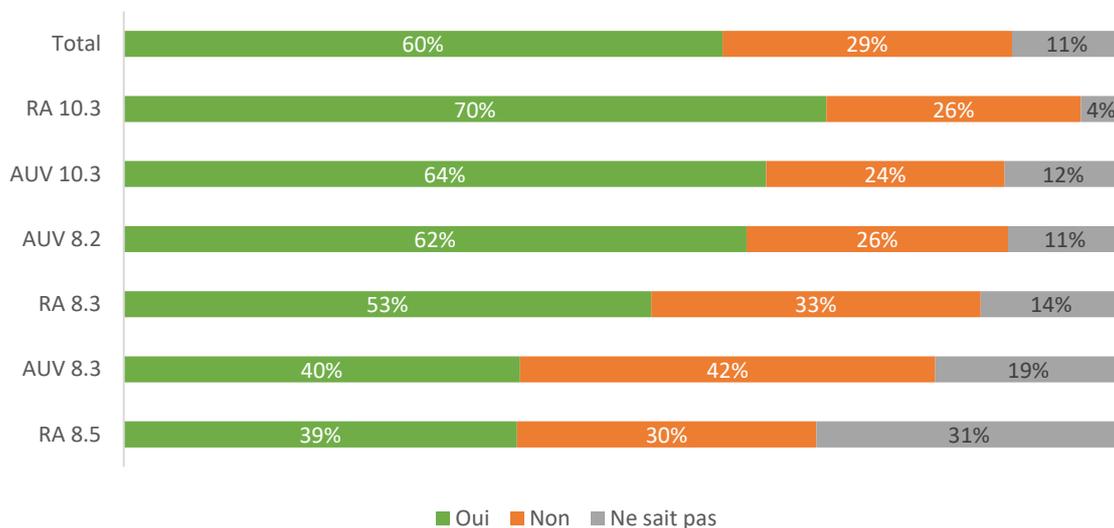
► **Intérêt de l'action pour accroître le niveau d'autonomie des participants**



- **Une majorité des participants (67%) considère que l'opération les a aidés à gagner en autonomie.**
- Ce constat est particulièrement vrai pour les PI 10.3 Auvergne et Rhône-Alpes. Ce résultat coïncide avec l'objectif de la priorité d'investissement 10.3 qui consiste à améliorer les compétences et l'apprentissage, et donc améliorer les capacités et l'autonomie des participants.

► **Intérêt de l'action pour faire reprendre confiance aux participants dans leurs capacités professionnelles**

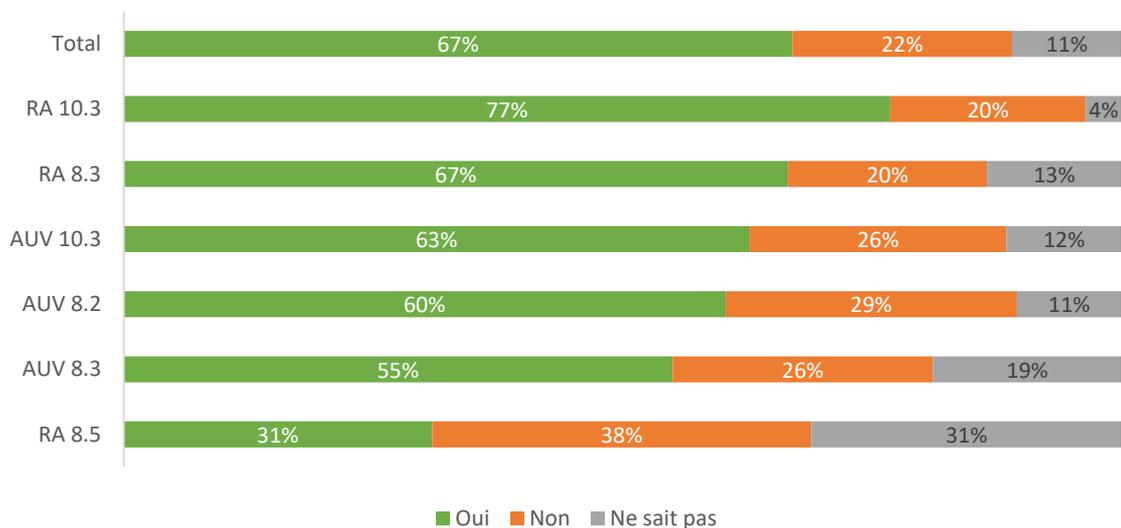
Diriez-vous que cette action vous a permis de reprendre confiance en vos capacités professionnelles ?



- **Une majorité des participants** (60%) relève, là encore, **l'intérêt de l'opération pour leur faire reprendre confiance dans leurs capacités professionnelles**, notamment pour les PI 10.3 – pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le point précédent.
- Les PI qui suscitent le plus de défaillance sur ce point sont les PI RA 8.5 et AUV 8.3.

► **Rôle de l'action dans la suite du parcours professionnel des participants**

Diriez-vous que cette action a joué un rôle dans la suite de votre parcours professionnel ?



- **Deux tiers des participants** en moyenne (67%) considèrent que **l'opération dont ils ont bénéficié a joué un rôle dans la suite de leur parcours professionnel** (depuis la sortie de l'opération).
- Toutefois, ce taux est plus élevé (77%) pour la PI 10.3 du territoire rhônalpin.
- Le taux le plus faible concerne encore une fois la PI 8.5.

6. Conclusions

▶ Collecte

La région a choisi de collecter les données à 6 mois d'une façon régulière sur la période 2014-2018, à travers 3 vagues. Ce choix a permis de réaliser les enquêtes dans des bonnes conditions et de neutraliser le facteur d'oubli rencontré pour des études similaires dans d'autres régions qui ont choisi de collecter à la fin de la période.

Le mode de collecte par téléphone a permis d'interroger les différentes sensibilités présentes dans les populations et de neutraliser l'erreur de couverture fortement présente sur des enquêtes en ligne.

La méthode probabiliste d'échantillonnage (la stratification), a assuré une représentativité de chaque population interrogée et a permis d'atteindre une précision de moins de 2% chaque fois que la taille de la population le permettait.

Deux points sont à améliorer pour la prochaine programmation :

- la complétude des coordonnées téléphoniques chez les jeunes
- les intitulés non précis de quelques actions

▶ Résultats

Les résultats obtenus pour la région Auvergne Rhône-Alpes sont supérieurs aux résultats observés à l'échelle nationale. Ce constat est vrai au global et par vague.

L'analyse des résultats montre que le taux d'insertion dans les 6 mois est important et surtout qu'il continue à progresser par la suite.

Le taux d'insertion est accompagné par une bonne pérennité dans l'emploi qui s'exprime par un taux d'emploi durable élevé.

La majorité des participants souligne l'intérêt des actions et témoigne de leur satisfaction vis-à-vis de ces actions, pour l'ensemble des priorités d'investissement **hormis la 8.5 Rhône-Alpes** qui pose de réelles questions.